

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADMISSION

Nous sommes heureux de constater que vous planifiez venir étudier à Parole de Vie.

Indiquez la session pour laquelle vous désirez vous inscrire :

Session d'automne	Septembre 20
Session d'hiver	Janvier 20

À inclure à votre demande d'admission :

1. Deux photos récentes, vous pouvez les envoyer par courriel à registraire@paroledevie.ca
2. Une copie du relevé de notes de votre dernière année d'étude complétée. Veuillez noter que nous vous demanderons la preuve que vous êtes titulaires d'un diplôme d'études secondaires avant que votre acceptation ne soit officielle. Si vous pensez ne pas être titulaire de ce diplôme à votre arrivée, veuillez nous contacter afin que nous puissions évaluer si vous possédez une expérience jugée pertinente. Normalement, il faut avoir au moins 21 ans avant que nous soyons ouverts à considérer une telle demande.
3. Un chèque de 80 \$ pour les frais d'inscription ou 180 \$ pour les étudiants étrangers.
4. La feuille de l'accompagnateur de l'église locale.
5. La demande de Bourse du directeur, si applicable.
6. Après avoir validé vos informations, imprimez le document en cliquant sur

Envoyez le tout à : **Registraire**
Parole de Vie Québec
1175, chemin Thomas-Woodward
Sherbrooke (Qc) J1M 0B4

Les trois pages de références (pasteur/ancien, ami et employeur) doivent être remises à chacun avec une enveloppe préaffranchie et préadressée. Ce sera de leur devoir de nous les transmettre.

I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom et prénom :

Nom de famille

Prénom

Adresse actuelle :

No civique

Rue

Ville

Province / État

Code postal

Téléphone :

Courriel :

Cellulaire :

Profil Facebook : www.facebook.com/

Date de naissance :

____ / ____ / ____

jj

mmmm

aaaa

Sexe :

Masculin

Féminin

Ville de naissance :

Langue maternelle :

Citoyenneté :

Langue(s) parlée(s) :

Français Anglais Autres : _____

État civil :

Célibataire Fiancé(e) Marié(e) Veuf/Veuve Divorcé(e) Séparé(e)

Grandeur T-shirt :

XS S M L XL XXL

Grandeur Coton ouaté :

XS S M L XL XXL

II. INFORMATIONS PERSONNELLES *(Omettre les informations sur les parents si vous êtes mariés.)*

1. PÈRE

Nom et prénom :

_____ *Nom de famille* _____ *Prénom*

Adresse actuelle :

_____ *No civique* _____ *Rue*

_____ *Ville* _____ *Province / État* _____ *Code postal*

Téléphone :

Cellulaire : _____

Courriel :

Occupation :

2. MÈRE

Nom et prénom de votre mère :
(à la naissance)

_____ *Nom de famille* _____ *Prénom*

Même adresse que votre père *(passez à la question suivante)*

Adresse actuelle :

_____ *No civique* _____ *Rue*

_____ *Ville* _____ *Province / État* _____ *Code postal*

Téléphone :

Cellulaire : _____

Courriel :

Occupation :

3. VOS PARENTS SONT :

Mariés

Séparés

Divorcés

Mère décédée

Père décédé

4. SI VOUS N'HABITEZ PAS AVEC VOS PARENTS, NOM DE VOTRE TUTEUR LÉGAL (pour les 18 ans et moins) :

Passez à la question suivante si cela ne s'applique pas à votre situation.

Nom et prénom du tuteur :

_____ *Nom de famille* _____ *Prénom*

Adresse actuelle :

_____ *No civique* _____ *Rue*

_____ *Ville* _____ *Province / État* _____ *Code postal*

Téléphone :

Cellulaire : _____

Courriel :

III. SCOLARITÉ

Cochez les années complétées :

	1	2	3	4	5	DEP	1	2	3	1	2	3	4	5+
						<i>Diplôme d'études professionnelles</i>				<i>Collège/CEGEP</i>				<i>Université</i>

Fin d'études secondaires : _____ / _____ / _____
jj mmmm aaaa

Nom de l'École secondaire : _____

Ville : _____ Province : _____

Avez-vous déjà été renvoyé d'une école ? Non Oui

Si oui, indiquez l'école et la raison de votre renvoi : _____

Avez-vous déjà été diagnostiqué avec un trouble d'apprentissage ? Non Oui

Si oui, expliquez : _____

IV. FORMULAIRE DE SANTÉ

1. Comment jugez-vous votre santé ? Excellente Bonne Faible

2. Souffrez-vous d'une maladie qui exige des soins particuliers ? Non Oui

Si oui, expliquez : _____

3. Prenez-vous des médicaments régulièrement ? Non Oui

Si oui, expliquez : _____

4. Avez-vous un handicap physique qui pourrait vous empêcher de participer pleinement au programme ? Non Oui

Si oui, expliquez : _____

5. Avez-vous déjà reçus des traitements professionnels ou reçu de l'aide d'un conseiller en relation d'aide pour des problèmes mentaux ou émotionnels ? Non Oui

Si oui, expliquez : _____

6. Avez-vous déjà cessé de travailler pour une période de 2 mois ou plus pour des raisons de santé ? Non Oui

Si oui, expliquez : _____

7. Avez-vous déjà consommé des stupéfiants ? Non Oui

Si oui, expliquez et mentionnez à quand remonte la date de votre dernière consommation. _____

8. Avez-vous ou déjà eu des problèmes de consommations d'alcool ? Non Oui

Si oui, expliquez : _____

9. Faites-vous utilisation de la cigarette ou vapoteuse ? Non Oui

Si oui, à quand remonte la date de votre dernière utilisation : _____

11. Souffrez-vous d'allergies ou d'intolérance alimentaires ? Non Oui

Si oui, lesquelles : _____

Important : Pour les étudiants qui ont des allergies alimentaires qui exigent une diète particulière, il est probable qu'il y ait des frais supplémentaires pour la nourriture. Ces frais correspondront au besoin de l'étudiant(e).

12. Souffrez-vous d'autres allergies dont nous devrions tenir compte lors des sorties de ministère (à la poussière, acariens, chats, chiens, etc.) ? Non Oui

Si oui, lesquelles : _____

13. Avez-vous déjà reçu le vaccin contre le tétanos ? Non Oui

Si oui, indiquez la date à laquelle vous l'avez reçu.

Le vaccin de tétanos doit être valide durant votre année d'étude à Parole de Vie. SVP, fournir une preuve de la date de la dernière vaccination (ex. photocopie du calepin de santé). Vous pouvez également cliquer [ici](#) pour savoir si vous devez renouveler le vaccin.

14. Écrivez tout autre problème de santé qui n'aurait pas été mentionné dans ce formulaire.

Notez que si votre état de santé a changé suite à l'envoi de ce formulaire, vous devrez en aviser le responsable des hommes ou des femmes à votre arrivée à Parole de Vie.

V. INFORMATIONS AU SUJET DE VOTRE ÉGLISE LOCALE

Nom de l'Église : _____

Adresse postale : _____

No civique

Rue

Ville

Province / État

Code postal

Téléphone : _____ Dénomination : _____

Nom du pasteur : _____

Accompagnateur de l'église locale pour les futurs étudiants (Voir explications, page 9.)

Nom : _____ Courriel : _____

Téléphone maison : _____ Cell. _____

ENGAGEMENT PERSONNEL

Il est très important que vous lisiez le code de conduite et la confession de foi qui se trouvent à la fin de cette demande d'admission, pages 6 à 8 (à conserver), que vous signiez cet engagement.

ENGAGEMENT

J'ai, _____, lu le code de conduite et la confession de foi de Parole de Vie. Si je suis admis(e) comme étudiant(e), je m'engage à les respecter ainsi que les principes et les règlements de l'école durant mon année que je sois sur le campus ou à l'extérieur.

Signature : _____ Date : _____

IMPORTANT : Nous ne pouvons pas accepter un(e) étudiant(e) qui n'aura pas signé cet engagement.

VI. RÉDACTION

Répondre à chacune des questions suivantes :

Comment vois-tu ta relation avec Dieu ? Qui est-il pour toi ? (min. 50 mots).

Quel est ton arrière-plan familial ? (min. 50 mots).

Es-tu actif dans ton église locale ? (jeunesse, ménage, louange, etc.) (min. 20 mots)

Qu'espères-tu retirer de ton expérience à Parole de Vie ? (min. 50 mots).

1. L'organisation Word of Life Fellowship, Inc. et ses affiliations domestiques et internationales au sein de la structure de Parole de Vie sont dédiés à la Seigneurie de Christ dans tous les domaines de la vie. Parole de Vie se distingue par ses objectifs et sa philosophie. La famille de Parole de Vie est une communauté, formée d'un conseil d'administration, de membres et d'élèves (par la suite appelés « associés »). Par conséquent, chaque associé doit assumer certaines responsabilités et obligations au sein de l'organisation afin que celle-ci puisse mettre en oeuvre sa philosophie et atteindre ses objectifs. Pour permettre cela et afin que l'organisation soit productive, il est nécessaire que tous ses membres acceptent de se soumettre aux mêmes normes, ce qui implique parfois un renoncement volontaire à certaines préférences ou objectifs personnels.

2. Parole de Vie se base sur des principes bibliques spécifiques concernant le comportement chrétien. Par conséquent, Parole de Vie interdit toutes pratiques clairement défendues dans la Parole de Dieu, telles que l'ivrognerie, l'immoralité sexuelle, la malhonnêteté et ainsi de suite (1 Corinthiens 6.9-20). Parole de Vie s'attend aussi à ce que ses associés soient exemplaires en ce qui concerne l'amour fraternel, le respect des droits d'autrui, l'honnêteté et l'éthique chrétienne, ce que la Parole de Dieu enseigne comme être la base du caractère chrétien (Éphésiens 4.24 - 5.8).

3. Parole de Vie est fermement dévouée à une interprétation littérale de la Bible et rejette toute tentative de « réinterpréter » les Écritures à la lumière de théories « modernes » d'ordre moral ou psychologique. Dans le récit biblique de la création, la famille est la première institution sociale ordonnée par Dieu (Genèse 1.27, 2.18-22). De plus, les Écritures déclarent clairement que les deux premiers humains créés par Dieu étaient un homme et une femme (Genèse 1.27 ; 2.18-22). Dieu a uni l'homme et la femme dans les liens sacrés du mariage et leur a donné l'ordre d'être féconds, de se multiplier et de remplir la terre (Genèse 1.28). Par conséquent, le seul mariage légitime est l'union d'un homme et d'une femme (Genèse 2.24, Romains 7.2, 1 Corinthiens 7.10, Éphésiens 5.22-23).

Dans l'Ancien et le Nouveau Testament, Dieu ordonne qu'aucune activité d'ordre sexuel ne doit se produire en dehors d'un mariage entre un homme et une femme. Par conséquent, toutes formes d'homosexualité, de lesbianisme, de bisexualité, de bestialité, d'inceste, de fornication, d'adultère et de pornographie – étant des perversions sexuelles – sont contraires au cadeau que nous a donné Dieu (Genèse 2.24 ; 19.5, 13 ; 26.8-9 ; Lévitique 13.22, 18.1-30 ; Romains 1.26-29 ; 1 Corinthiens 5.1, 6.9 ; 1 Thessaloniens 4.1-8 ; Hébreux 13.4).

Puisque Parole de Vie croit que toute activité sexuelle en dehors du mariage, y compris les pratiques homosexuelles, est en opposition directe avec la Parole de Dieu et va directement contre l'institution de Dieu du foyer, Parole de Vie n'embauchera pas ou mettra un terme à l'emploi de tous ceux qui pratiquent ou promeuvent l'homosexualité ou toute autre activité d'ordre sexuel en dehors du mariage.

4. Parole de Vie reconnaît les principes de liberté chrétienne pour les activités qui sont en soi innocentes. Néanmoins, Parole de Vie reconnaît aussi que cette liberté a besoin d'être limitée dans certains cas. Nous pouvons retrouver un précédent dans les Écritures en Actes 15 et Romains 14 où certaines pratiques innocentes en elles-mêmes ont été interdites par crainte du mal qu'elles auraient pu causer aux autres membres de la communauté chrétienne. Les références bibliques comprennent :

- 1 Corinthiens 6.12 – Permis, mais pas utile (pas profitable pour notre bien).
- 1 Corinthiens 10.23 – Permis, mais pas édifiant
- 1 Corinthiens 8.9 – Peut être une pierre d'achoppement.
- Romains 1.32 – Les chrétiens sont différents et en faisant ce que le monde fait, nous leur donnons notre approbation. Il ne devrait y avoir aucun plaisir à regarder le péché.
- Éphésiens 5.6-7, 11 – Ne vous laissez pas séduire par de vains discours et n'y participez pas.

- Colossiens 3.17 – Assurez-vous que cela plaît au Seigneur et non à vos émotions ou à la chair.
- Hébreux 12.1-2 – Rejetez tout fardeau ainsi que le péché.

5. Certains principes de conduite sont nécessaires à l'établissement d'une bonne atmosphère au sein de laquelle les objectifs de Parole de Vie peuvent être remplis. Pour cette raison et afin de garder un témoignage cohérent et irréprochable auprès de la jeunesse, Parole de Vie demande que tous ses associés s'abstiennent de consommer des boissons alcoolisées, du tabac et toute forme de cigarette, des drogues illicites ou à usage récréatif, des jeux d'argent et des danses sociales. Sont autorisées les danses aux événements familiaux, tels que les mariages ou les anniversaires de mariage. La discrétion et la retenue biblique seront employées dans tous les choix de divertissement, y compris la radio, la télévision, toutes formes d'enregistrements audio et vidéo, les films, les productions théâtrales, l'ordinateur ou les jeux vidéos, les différentes formes de littérature et les médias sociaux (Psaume 101.3, Romains 14.13-17, 1 Corinthiens 9.22-23, 1 Corinthiens 10.31, 2 Corinthiens 6.3, Philippiens 4.8, Éphésiens 5.3-4, 1 Timothée 4.12, Tite 2.12). De plus, tout associé doit s'engager auprès d'une église évangélique locale à travers sa présence, ses dons et son service (Hébreux 10.24-25).

6. Parole de Vie rejette le principe qui dit que de s'exposer à des pratiques douteuses ou répréhensibles ou de les expérimenter est essentiel à un bon discernement moral ou intellectuel ou à la capacité de faire de bons choix. Parole de Vie se réserve le droit de prendre la décision finale dans un domaine douteux.

7. Parole de Vie reconnaît que le respect de ces principes n'inclut pas toute la responsabilité du chrétien face à Dieu et, par conséquent, n'indique pas nécessairement que celui qui les observe soit complètement consacré à Dieu. Cependant, la philosophie de Parole de Vie maintient que la bonne volonté face au respect de ces principes démontre une maturité spirituelle et une préoccupation pour la communauté chrétienne dans son ensemble (Galates 5.13-24).

8. Tout comportement qui se révèle offensif au bon goût, à une moralité saine ou contraire à ce que l'on attend d'un chrétien ne sera pas toléré. Bien que certains n'aient pas forcément de convictions personnelles en plein accord avec le code de conduite de Parole de Vie, les principes sur lesquels il repose nécessite un respect et une obéissance honorable. Si, dans sa conscience, un membre de l'organisation ne peut plus en toute intégrité suivre ces principes, il ou elle devrait se retirer de Parole de Vie. Le non-respect délibéré de ces principes aura pour conséquence le renvoi immédiat de Parole de Vie.

9. Dans le but de s'assurer que la position de Parole de Vie soit maintenue, et ce, sans compromis et ayant la conviction qu'une vie cohérente et exemplaire devrait être exigée de tous ceux qui s'engagent auprès de la jeunesse pour les instruire et les guider, il est requis que chaque associé l'affirme individuellement en signant ci-dessous dès son entrée à Parole de Vie, puis qu'il le réaffirme à un moment convenu avec Parole de Vie.

*Je m'engage à suivre et à respecter la **confession de foi** et le **code de conduite** de Parole de Vie.*

S.V.P., Signez le formulaire d'inscription à la page 4 et gardez ce document.

CONFESSION DE FOI (Conserver cette feuille)

1. Nous croyons que les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament sont inspirées verbalement de Dieu, sans erreur dans leurs originaux, et sont l'autorité finale en matière de foi et de pratique.
2. Nous croyons en un seul Dieu, Créateur et qui soutient l'univers, existant éternellement en trois personnes : Père, Fils et Saint-Esprit.
3. Nous croyons en notre Seigneur Jésus-Christ, à Sa divinité, Sa naissance virginale, Sa vie sans péché, Sa mort expiatoire pour nos péchés, Sa résurrection corporelle, Son exaltation à la droite de Dieu, Son retour personnel, imminent et prémillénaire.
4. Nous croyons que tous ont péché et sont donc coupables devant Dieu et sous Sa condamnation.
5. Nous croyons que tous ceux qui, par la foi, reçoivent Jésus-Christ sont nés de nouveau par le Saint-Esprit. Ils sont donc enfants de Dieu, éternellement sauvés. Le Saint-Esprit demeure dans chaque croyant pour l'illuminer, le guider et le rendre à même de vivre, de témoigner et de servir. Nous croyons que Dieu exauce les prières de son peuple, répondant à leurs besoins comme il lui semble bon.
6. Nous croyons que Dieu accorde des dons spirituels à chaque croyant pour l'édification du corps de Christ. Toutefois, nous croyons que les dons miraculeux, tels que le parler en langues et le don de guérison, ont été réservés à l'Église primitive.
7. Nous croyons en la résurrection corporelle des justes et des injustes ; en la félicité éternelle des rachetés dans la gloire, au jugement et à la punition consciente et éternelle des injustes en enfer.
8. Nous croyons que tout croyant est appelé à vivre une vie de séparation de toutes pratiques mondaines ou malsaines.
9. Nous croyons que, depuis le commencement avec Adam et Ève, Dieu a institué le mariage exclusivement entre un homme et une femme. Toute activité sexuelle en dehors du mariage, y compris les pratiques homosexuelles, est en contradiction directe à la Parole de Dieu et Son institution du foyer.

UNE DÉCLARATION SUR L'HISTORICITÉ DU LIVRE DE LA GENÈSE

L'École Biblique Parole de Vie Béthel soutient l'exactitude historique et factuelle du livre de la Genèse. De ce fait, nous enseignons une création récente de l'univers entier, et toutes formes de vie en six jours de 24 heures lors de la semaine de la création. Nous croyons qu'Adam et Ève étaient le premier homme et la première femme ; que toute l'humanité forme leur descendance et a hérité d'une nature pécheresse en tombant dans le péché. La conséquence de leur geste a été une création entièrement déçue. Nous croyons en un Satan personnel qui a conduit une partie des anges à se rebeller, qui a attiré Ève à manger le fruit défendu et qui continue de s'opposer au programme de Dieu pour l'histoire de l'humanité. Nous croyons en un déluge universel qui explique la disparition de certaines espèces que l'on trouve dans les couches archéologiques. Nous croyons également dans le développement subséquent de l'humanité à partir de Noé et la création de nations et groupes linguistiques suite à l'intervention de Dieu à la Tour de Babel. Nous croyons que la tentative de Satan de renverser Dieu est vouée à l'échec et que l'étang de feu a été préparé comme lieu de châtement éternel et conscient pour lui, ses démons et tous les êtres humains qui rejettent le Christ.

Accompagnateur de l'église locale pour le futurs étudiants à Parole de Vie

(Écrivez le nom de l'accompagnateur à la page 4 du formulaire d'admission et conserver cette copie pour référence.)

L'expérience de l'année d'étude biblique à Parole de Vie est conçue pour être vécue en continuité avec l'église locale du candidat. Pour maximiser l'impact de sa formation et de son expérience à Parole de Vie, nous recommandons fortement à chaque candidat d'avoir un accompagnateur (de même sexe) de son église locale. Cette personne aura idéalement déjà été significative dans sa vie et sera mandatée par l'église pour accompagner le candidat avant, pendant et après son passage à l'école biblique.

Parole de Vie donnera des suggestions pour guider l'accompagnateur dans ce ministère important. Le but de ce programme est de favoriser l'implication du candidat dans son église locale et de garder un lien solide entre le candidat et son église locale tout au long de son année à Parole de Vie.

Responsables à Parole de Vie que vous pouvez contacter au besoin.

1. Réception : 819-823-8435 (info@paroledevie.ca)
2. Responsable des hommes : Gino Rodier (ginor@paroledevie.ca)
3. Responsable des femmes : Yannick Jalbert (yannickj@paroledevie.ca)
4. Doyen Exécutif Associé : Martin Jalbert (martinj@paroledevie.ca)
5. Doyen académique : Wesley Peach (wesleyp@paroledevie.ca)
6. Secrétaire académique : Priscilla Peach (priscillap@paroledevie.ca)

Suggestions pour les accompagnateurs :

1. Contact hebdomadaire par média sociaux ou courriel.
2. Contact en personne ou téléphonique au moins mensuellement.
3. Une visite sur le campus par session (printemps et hiver). Repas gratuit pour l'accompagnateur à la cafétéria de PdV.
4. Rapport public du candidat à son église.
5. Impliquer le candidat lors d'une activité de l'église lors des grands congés durant l'année scolaire du candidat (Noël, Pâques, etc.).
6. Garder un lien avec les parents de l'étudiant à l'école biblique de Parole de Vie.



Identification du futur étudiant

Prénom : _____ Nom : _____
Téléphone : _____ Cell. : _____
Date de naissance : _____

Informations pertinentes

Est-ce que vos parents sont impliqués dans l'œuvre de Dieu à temps plein. Oui Non

Si oui expliquez : _____

Est-ce que votre église locale compte s'impliquer financièrement pour vous aider ? Oui Non

Si oui pour combien approximativement ? _____

Est-ce que vous êtes éligible à une bourse pour le programme de Staff d'été ? Oui Non

Ceci s'applique à ceux qui ont participé au Staff d'Été lors des camps d'été à Parole de Vie.

Revenus financiers (brut) lors de la dernière année fiscale :

Celui du père : _____ \$ Celui de la mère : _____ \$

Votre revenu : _____ \$

Est-ce que vos parents vous aideront à financer votre année ? Oui Non

Signature du candidat : _____ Date : _____

École biblique Parole de Vie

1175 ch. Thomas-Woodward

Sherbrooke, QC, J1M 0B4, 819.823.8435

admissions@paroledevie.ca

www.paroledevie.ca